

épouser une riche veuve ou s'allier à une famille d'avicul-teurs. Il leur faudra de l'argent pour entrer dans l'indus-trie une fois que le bill à l'étude aura assuré la sécurité de celle-ci.

En Colombie-Britannique, pour celui qui veut augmen-ter son contingent d'une douzaine d'œufs par semaine, cela coûte \$385. Songez au nombre d'années pendant les-quelles il devra vendre une douzaine d'œufs par semaine pour payer un contingent qui coûte \$385.

Les prix à la consommation des produits de la volaille augmenteront. Plusieurs personnes m'ont accusé d'être motivé par l'intérêt personnel dans ce débat. Ma foi, je serais peut-être heureux s'il en était ainsi, car le plus important rival de l'industrie du bœuf est l'industrie de la volaille, et, si les prix augmentent dans l'industrie de la volaille, ses produits ne pourront pas faire une aussi grande concurrence au bœuf. Comme je le disais, je devrais en être heureux, je suppose. Mais je ne le suis pas car, en ma qualité de législateur, j'estime qu'il est de mon devoir de créer des perspectives pour les jeunes du pays.

Le gouvernement projette d'édifier un régime féodal dans l'industrie de la volaille. Les jeunes d'aujourd'hui pourront peut-être nettoyer les poulaillers des Ben Beau-regard. Ils pourront peut-être obtenir des emplois comme camionneurs, transportant les produits au marché, pourvu qu'ils ramènent les camions une fois qu'ils auront déchargé les produits du riche seigneur.

J'espère que les producteurs des autres denrées men-tionnées à l'alinéa (ii) ne se prononceront pas en faveur d'un régime de gestion de l'offre qui créerait des sei-gneurs féodaux dans tous les secteurs agricoles. S'ils le font, ceux qui ne sont pas nés riches ou qui n'épousent pas une conjointe bien nantie ne pourront pas payer le contin-gent qui, à lui seul, leur assurerait une exploitation rentable. Les autres vivront dans la servitude.

Je lisais il y a quelques temps le brillant ouvrage de Peter Newman «Renegade in Power». L'auteur y parlait de gens ayant d'avantageuses relations et nés sous une bonne étoile. Je ne comprenais pas tout à fait ce qu'il voulait dire. Je me perdais en conjectures. Comment quel-qu'un peut-il naître sous une bonne étoile au Canada? L'expression venait de Grande-Bretagne et j'ai plus tard appris que Peter Newman est originaire de ce pays. Si le bill est adopté des Canadiens seront nés sous une bonne étoile. Ils le seront puisqu'ils auront vu le jour dans un empire protégé et assuré. Je ne tiens pas à ce qu'il en soit ainsi au Canada.

**Des voix:** Bravo!

**M. Horner:** Il n'y aura plus égalité pour ceux qui sont engagés dans l'industrie de la volaille si l'on adopte ce bill. Ce sera une honte pour tous les députés. Qu'ils s'en accommodent. Que le ministre actuel de l'Agriculture en prenne son parti. Il ne restera pas longtemps dans la politique. La jeunesse peut accepter cet état de choses aujourd'hui, demain encore, ou l'année prochaine. Mais il verra un moment où elle ne l'acceptera plus; elle n'ad-mettra plus les effets de ce bill.

**M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest):** J'ai été impres-sionné par l'éloquence flamboyante du député de Crow-foot (M. Horner). Cependant, je me suis mis, tandis qu'il parlait, à me demander s'il ne parlait pas contre son propre amendement. Je pensais que l'amendement avait été proposé par le député de Crowfoot et appuyé par le député de Swift Current-Maple Creek (M. McIntosh). J'ai du mal à comprendre pourquoi le député plaide si énergi-

quement contre ce qui semble être sa propre thèse. Il aura peut-être l'occasion de nous l'expliquer plus tard car, j'en suis certain, il se fera encore entendre. Et encore. Et encore.

Il s'agit là d'une manœuvre pour sauver la face, qui intéresse au moins trois des partis de la Chambre. Le député de Crowfoot et ses honorables amis ont obtenu, grâce à leurs efforts qu'on supprime les mots «bœufs et veaux» du bill, et qu'on y substitue l'euphémisme «produit agricole naturel». Le député de Crowfoot s'est déclaré contre la gestion de l'offre. Or nulle part dans l'amende-ment il n'est question de gestion de l'offre. Voilà un autre exemple de la technique du recours à l'argument imagi-naire. Le député résonnait sans raisonner et j'ai aussi remarqué qu'il s'exprimait avec une certaine rage.

On appelle le bill loi nationale de commercialisation des produits agricoles. Je ne suis pas sûr qu'il le soit. Il en a tous les signes, mais je soupçonne qu'avec tous nos nos-compromis, nos manigances pour sauver la face, nous l'avons presque totalement émasculé. Cela m'inquiète, car le parti auquel j'appartiens souscrit sans réserve à une mesure nationale de commercialisation depuis au moins une géné-ration. Le bill dans sa forme actuelle nous déçoit. A ce propos, la décision de supprimer les termes «bœufs et veaux» du bill ne semble pas trop déplaire au ministre parce qu'il représente une circonscription qui compte beaucoup d'éleveurs. Mais, depuis plus d'un an, lui et d'autres députés ont subi les assauts des éleveurs de volailles qui veulent désespérément le bill et il importe donc que nous en finissions avec cette mesure le plus tôt possible.

• (4.00 p.m.)

De l'avis des membres de notre parti, un autre amende-ment décrit la modalité des échanges commerciaux de l'entreprise avicole qui envisage le contingentement du marché. Pour ma part, j'appuie aussi bien le projet de loi que l'amendement. Je ne me prononcerai pas contre l'a-mendement avec la même vigueur que son motionnaire.

J'appuie le projet de loi parce que je représente une circonscription ayant une importante industrie avicole. Au cours de l'année passée, j'ai reçu de nombreuses instances indiquant que les gens de cette industrie ont désespé-rément besoin de cette législation. L'industrie entière a besoin d'être secourue à cause des accumulations de stocks dans certaines régions et de leur dumping dans d'autres régions. A cause de cette situation, des barrières commerciales ont été élevées entre les provinces afin de protéger l'industrie avicole locale de menaces extérieures. L'initiative n'est pas d'habitude entreprise par le cultiva-teur, mais par quelque grande société de provende qui ne se ressentira pas des pertes subies sur le produit de con-sommation, les poulets de grill, afin de réaliser des béné-fices sur la provende. Cela se fait au moyen d'une sorte de contrat qui fait de l'agriculteur l'esclave du fabricant de provende. Lui, sa femme et ses enfants travaillent pour produire des volailles à 10 cents la pièce.

Comme l'a très bien fait remarquer le député de Crow-foot (M. Horner), il se peut fort bien qu'en adoptant ce bill, nous servions les intérêts des groupes financiers impor-tants autant que ceux des producteurs de volailles indé-pendants. Comme l'a signalé le député, nous leur lions peut-être les mains pour nombre d'années.

Si on pouvait jamais dire en cette enceinte que les choses sont blanches ou noires, tout serait beaucoup plus simple, mais ce n'est pas le cas. Elles ne sont pas rouges non plus.